



DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONNIÈRES
Séance du 09/10/2025

Le neuf octobre deux mille vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Monnières, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle Henri Gaborit, sous la Présidence de séance de Monsieur Stéphane ENTÈME, Maire.

Date de convocation : 03/10/2025

Nombre de membres en exercice : 15 - Présents : 9 - Votants : 14

Présents : M Stéphane ENTÈME, Maire, M Benoît COUTEAU, Mme Françoise MÉNARD, Mme Sylvie CHATELLIER, M Vincent CAILLÉ adjoints au Maire, M. Pascal BOUTON, Mme Marie-Louise LOUVEAU de la GUIGNERAYE, M Christian MAILLARD, Mme Hélène QUÉMÉRÉ.

Absents excusés : M Sébastien BESSON (pouvoir donné à Mme Hélène QUÉMÉRÉ)
M Richard LOPEZ (pouvoir donné à Mme Marie-Louise LOUVEAU de la GUIGNERAYE)
M Rodolphe BORRÉ (pouvoir donné à M Benoît COUTEAU)
Mme Gwladys ROUSSEAU BRANGER (pouvoir donné à Mme Françoise MÉNARD)
Mme Servane CHESNEAU (pouvoir donné à M Stéphane ENTÈME)

Absente : Mme Magalie RAVELEAU DUAUT (pas de pouvoir)

Secrétaire de séance : M Benoît COUTEAU

2025-10-09-003 : Indemnités de fonction
--

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2123-20 et l'article L2122-23-4 qui fixent les taux maximums des indemnités de fonction des maires, des adjoints et conseillers municipaux.

Vu la délibération du 10/09/2025 qui constate l'élection des 5 nouveaux adjoints

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de déterminer les taux des indemnités des élus locaux pour l'exercice de leur fonction, dans la limite des taux maximums fixés par la loi

Il est proposé au conseil municipal de valider les indemnités suivantes :



Présentation des indemnités pour une population entre 1 000 et 3 499 habitants								
Calcul de l'enveloppe :								
MAIRE				ADJOINTS AU MAIRE				
		Montant des indemnités brutes				Montant des indemnités brutes		
Taux maximum		Mensuelles	Annuelles	Taux maximum		Mensuelles	Annuelles	Annuelles pour 5 adjoints
51,6%	100%	2 121,03 €	25 452,34 €	19,80%	100%	813,88 €	9 766,60 €	48 832,98 €
4110,52 base		Montant total de l'enveloppe maximum						74 285,32 €

Situation d'aujourd'hui

MAIRE			CONSEILLERS					
		Montant des indemnités			Montant des indemnités			
		Mensuelles brutes	Annuelles			Mensuelles	Annuelles/adjoint ou conseiller	Annuelles
	35,0%	1 438,68 €	17 264,16 €	Adjoints	14,70%	604,25 €	7 251,00 €	36 255,00 €
				Elus délégués	8,50%	349,39 €	4 192,68 €	16 770,72 €
				Conseillers	1,50%	61,66 €	739,92 €	3 699,60 €
Montant total de l'enveloppe								73 989,48 €